



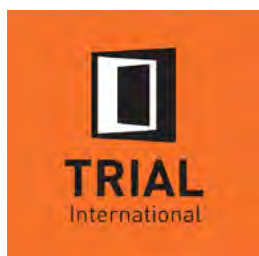
© TRIAL International / Montse Ferrer

GAMBIE

LES MIGRANTS MASSACRÉS EN 2005 DANS L'ATTENTE DE JUSTICE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

juillet 2020

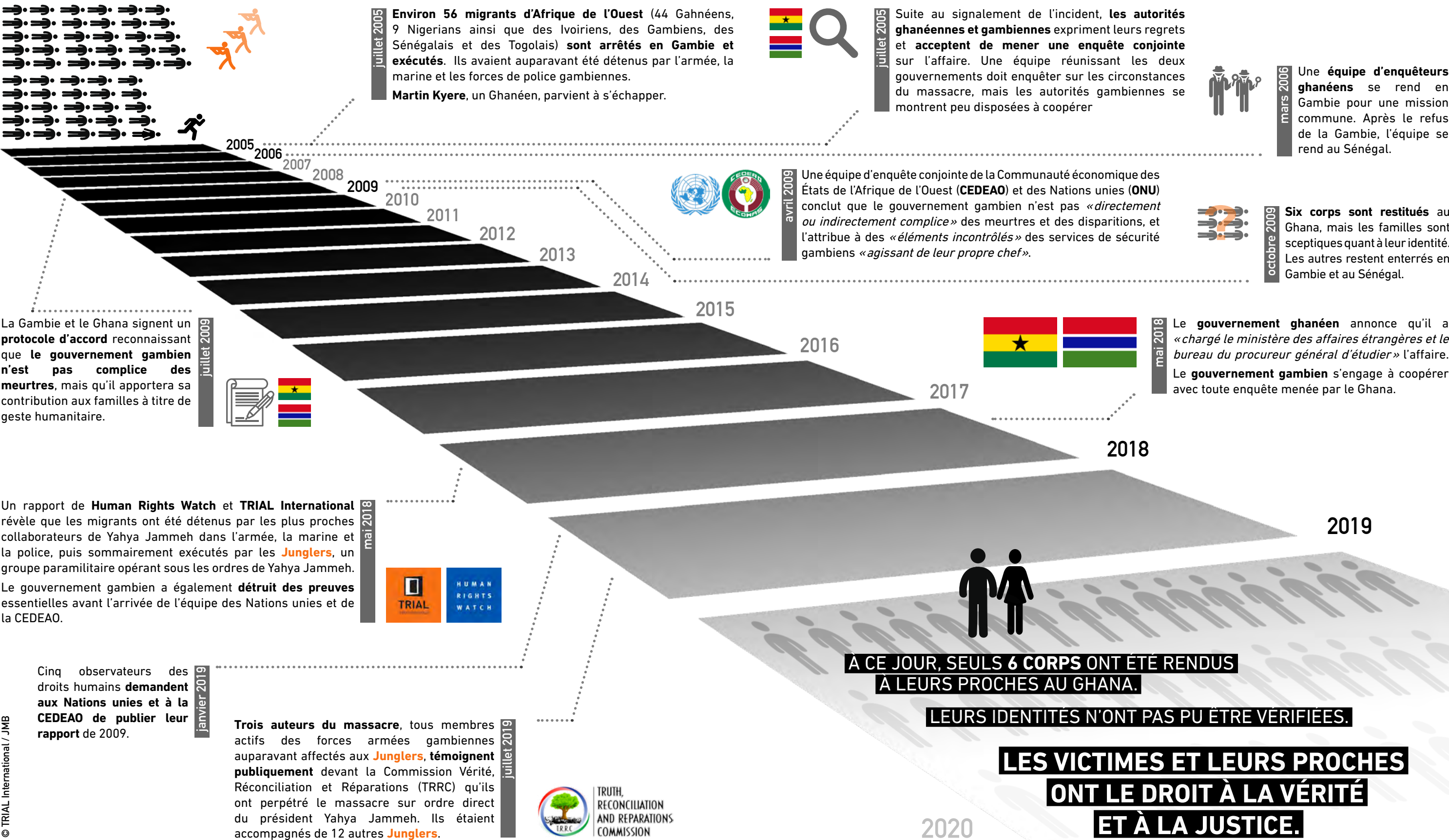


Ce projet est financé
par l'Union Européenne



MASSACRE DE MIGRANTS EN 2005

QUINZE ANS DE MENSONGES ET DE DISSIMULATION





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 22 juillet 2020

pour publication immédiate

GAMBIE: LES MIGRANTS MASSACRÉS EN 2005 DANS L'ATTENTE DE JUSTICE

Les familles de plus de 50 migrants d'Afrique de l'Ouest tués il y a 15 ans en Gambie et au Sénégal n'ont pas encore appris toute la vérité et n'ont pas obtenu justice, ont déclaré aujourd'hui 11 organisations de défense des droits humains. Au vu du nombre croissant de preuves impliquant des membres des forces de sécurité gambiennes dans le massacre et agissant sur ordre du président Yahya Jammeh, les groupes ont appelé à une enquête internationale sur le massacre.

« Une enquête internationale crédible est nécessaire si nous voulons faire lumière sur le massacre des migrants d'Afrique de l'Ouest en 2005 et créer les conditions pour traduire les responsables en justice », a déclaré **Emeline Escafit**, conseillère juridique de TRIAL International. « Jusqu'à présent, l'information est sortie au compte-gouttes, année après année, de différentes sources. »

Le 22 juillet 2005, les forces de sécurité gambiennes ont arrêté les migrants, qui se dirigeaient vers l'Europe, après que leur navire avait accosté en Gambie. Les migrants étaient soupçonnés d'être impliqués dans une tentative de coup d'État. **Au cours des dix jours suivants**, presque tous les migrants, dont environ 44 Ghanéens, **9 Nigériens**, **2 Togolais** et des ressortissants de Côte d'Ivoire et du Sénégal, ont été tués en Gambie ou emmenés au Sénégal et abattus et leurs corps jetés dans des puits.

« Je me bats depuis 15 ans pour la vérité et la justice pour mes compagnons qui ont été tués », a déclaré le Ghanéen **Martin Kyere**, qui est parvenu à s'échapper en sautant du camion qui le transportait avec d'autres migrants pour être exécutés. A son retour au Ghana, Martin Kyere a commencé à rallier les familles des victimes. « Les dirigeants africains disent que les migrants doivent être traités avec dignité mais pour nous, honorer leur mémoire signifie la justice, pas des mensonges et des dissimulations », a-t-il ajouté.

Bien que plusieurs soldats gambiens aient avoué avoir commis ces meurtres et déclaré avoir agi sur les ordres directs de Jammeh, les circonstances qui ont conduit à ces assassinats restent floues. On ne sait toujours pas où exactement les migrants ont été enterrés au Sénégal, et on ne connaît pas non plus l'identité de toutes les victimes, dont huit des neuf Nigériens. La Gambie a renvoyé six corps au Ghana en 2009, mais les familles se demandent si ces corps sont ceux des migrants assassinés.

Etant donné que les crimes ont eu lieu dans deux pays –la Gambie et le Sénégal– et qu'un des principaux suspects, Yahya Jammeh, réside à l'heure actuelle en Guinée équatoriale, une enquête internationale serait la plus appropriée pour découvrir tous les faits. Les organisations signataires ont estimé que dans le cas où ni la Gambie ni un autre pays comme le Ghana ne menait une enquête transnationale, ces derniers devraient soutenir une enquête indépendante réalisée dans tous les pays concernés.

ENQUÊTES AVORTÉES

Les précédentes tentatives d'enquête sur le massacre ont à plusieurs reprises été entravées ou faussées, ont déclaré les groupes. Après la campagne initiale menée par Martin Kyere et les familles et groupes de défense des droits des Ghanéens, le Ghana a **tenté d'enquêter sur les massacres** en 2005 et 2006, mais le gouvernement de Jammeh de l'époque a bloqué ses efforts.

En 2008, les Nations unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont formé une équipe d'enquête conjointe, qui a produit un rapport en avril 2009. Le rapport conclut que le gouvernement gambien n'était pas « directement ou indirectement complice » des décès et des disparitions, en l'imputant à des éléments « incontrôlés » des services de sécurité de la Gambie « agissant de leur propre chef ». Le rapport conjoint n'a cependant jamais été rendu public, malgré les demandes répétées des victimes et de **cinq observateurs des droits humains des Nations unies**. Les gouvernements gambien et ghanéen ont déclaré ne pas avoir reçu d'exemplaires du rapport.

Un **rapport de Human Rights Watch et TRIAL International** paru en 2018 et basé sur des entretiens avec 30 anciens fonctionnaires de l'ère Jammeh –dont 11 étaient directement impliqués dans l'incident– jette cependant de sérieux doutes sur la conclusion de l'ONU/CEDEAO. Human Rights Watch et TRIAL International ont constaté que les migrants ont été

détenus par les plus proches associés de Jammeh dans l'armée, la marine et la police, puis sommairement exécutés par les « Junglers », une unité de soldats gambiens opérant sous les ordres directs de Jammeh. Le gouvernement gambien a également détruit des preuves essentielles avant l'arrivée de l'équipe de l'ONU/CEDEAO.

En juillet 2019, trois anciens « Junglers » ont témoigné publiquement devant la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations (TRRC) avouant les meurtres ordonnés par Jammeh avec 12 autres « Junglers ». L'un des officiers, Omar Jallow, a rappelé que le chef de l'opération avait dit aux hommes que « l'ordre de ... Jammeh est qu'ils soient tous exécutés ».

Si les Nations Unies et la CEDEAO ont jusqu'alors retardé la recherche de la justice pendant ces dix ans, en blanchissant à tort Jammeh en 2009, la chute de ce dernier combinée aux nouvelles révélations offrent l'opportunité de progresser. « Aujourd'hui, les Nations Unies et la CEDEAO ont une chance d'apporter une réelle contribution à la découverte du déroulement de ce crime en publiant leur rapport et en travaillant avec la Gambie, le Ghana et le Sénégal, afin que les victimes puissent enfin obtenir justice », a déclaré **Reed Brody**, conseiller juridique pour Human Rights Watch et auteur du rapport de 2018. « Avec Jammeh loin du pouvoir, obtenir la vérité n'est plus qu'une question de volonté politique. »

Dans un **protocole d'accord conclu en 2009** entre le Ghana et la Gambie à la suite du rapport de l'ONU/CEDEAO, les deux pays « se sont engagés à poursuivre par tous les moyens disponibles les arrestations et les poursuites de toutes les personnes impliquées dans la mort et la disparition des Ghanéens et d'autres ressortissants de la CEDEAO ». Maintenant que plusieurs personnes ont témoigné, il faut une volonté politique pour procéder aux arrestations et aux poursuites.

Les familles des victimes ghanéennes ont demandé que le Ghana enquête et poursuive les responsables des meurtres en vertu de ses lois contre les disparitions forcées. Le gouvernement ghanéen a annoncé le 27 mai 2018 qu'il avait « chargé le ministère des affaires étrangères et le département du procureur général d'étudier [la question] et d'explorer toute l'étendue de ses implications juridiques et diplomatiques et de conseiller le gouvernement sur la voie à suivre ». Le gouvernement gambien s'est engagé à coopérer avec toute enquête menée par le Ghana. Cependant, aucune action concrète n'a été prise par les pays concernés.

« En 2005, environ 44 Ghanéens ont été cruellement assassinés dans un pays étranger », a déclaré **William Nyarko**, directeur exécutif de l'ACILA et coordinateur de la campagne « Jammeh2Justice » au Ghana. « Nous savons maintenant qui faisait partie des auteurs directs de ces meurtres et que les preuves indiquent que Jammeh a donné les ordres. Le temps est venu pour le gouvernement du Ghana d'agir. »

En décembre 2019, le président du Ghana, Nana Akufo-Addo, répondant à l'impatience croissante des victimes, des membres du Parlement ghanéen et de la société civile ouest-africaine, a déclaré aux médias qu'il savait en 2005, lorsqu'il a cherché pour la première fois à enquêter sur cette affaire en tant que ministre des affaires étrangères, que le gouvernement de Jammeh était « complice » de ces meurtres. Il a ajouté que suite aux aveux des « Junglers », le gouvernement gambien devrait maintenant « initier les procès » des personnes qui ont été mises en cause. Il a parlé au président gambien Adama Barrow, qui lui aurait répondu : « Les choses ne sont pas encore sûres, s'il vous plaît, donnez-moi du temps. »

Le gouvernement gambien a déclaré qu'il attendait les recommandations de la TRRC, attendues en 2021, avant de décider des crimes de l'ère Jammeh à poursuivre. La commission a annoncé qu'en plus des « Junglers » qui ont témoigné en juillet 2019, elle tiendra des audiences sur l'affaire des migrants cette année. Les groupes ont demandé à la TRRC d'entendre le témoignage de trois Ghanéens qui ont survécu au massacre, ainsi que ceux d'anciens fonctionnaires gambiens impliqués dans l'incident et la dissimulation qui a suivi, et d'auditionner les experts des Nations unies et de la CEDEAO qui ont travaillé sur le rapport.

A l'origine de cet appel, on trouve les organisations suivantes: Africa Center for International Law and Accountability (ACILA) , African Network against Extrajudicial Killings and Enforced Disappearances, Amnesty International Ghana, Commonwealth Human Rights Initiative, Gambia Center for Victims of Human Rights Violations, Ghana Centre for Democratic Development, Human Rights Advocacy Centre, Human Rights Watch, Media Foundation for West Africa, POS Foundation, and TRIAL International. |

VOIR LE DOCUMENTAIRE “THE MASSACRE OF GHANAIS IN THE GAMBIA: JUSTICE IN LIMBO?” (en anglais)

VOIR LE DOCUMENTAIRE “I CANNOT BURY MY FATHER” (en anglais)

TRIAL International est une organisation non-gouvernementale qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux et soutient les victimes dans leur quête de justice. TRIAL International adopte une approche innovante du droit, ouvrant un chemin vers la justice pour les survivants de souffrances indicibles. L'organisation offre une assistance juridique, saisit la justice, développe les capacités des acteurs locaux et plaide en faveur des droits humains.

Contact médias:
Jean-Marie Banderet
media@trialinternational.org
+41 79 192 37 44
www.trialinternational.org
@trial



Rue de Lyon 95
1203 Geneva
Switzerland

t +41 22 321 61 10

m +41 79 192 37 44

media@trialinternational.org

 **@trial**

www.trialinternational.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS, MERCI DE CONTACTER:

A Genève, pour TRIAL International, **Jean-Marie Banderet** (anglais, français et allemand)
+41 79 192 37 44 | ou **media@trialinternational.org** Twitter: **@Trial**

A Barcelone, pour Human Rights Watch, **Reed Brody** (anglais, français, espagnol, portugais)
+1 917 388 6745 | ou **brodyr@hrw.org** Twitter: **@reedbrody**

A Accra, pour ACILA et la campagne *Jammeh2Justice Ghana*, **William Nyarko** (anglais)
+233 561 766680 | ou **wnyarko@acilaa.com**

A Accra, pour la campagne *Jammeh2Justice Ghana*, **Martin Kyere** (anglais)
+233 20 556 6330

A Banjul, pour le *Gambia Center for Victims of Human Rights Violations*, **Sheriff Kidjera** (anglais, mandinka)
+220 777 4705 | ou **Sm.kijera@yahoo.com**

A New York, pour le *African Network against Extrajudicial Killings and Enforced Disappearances*, **Nana-Jo N'dow**
(anglais, français, espagnol, portugais, italien)
+1 929 327 5119 | ou **nanajo.ndow@aneked.org**